

.....
Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA



C'est avec stupeur que nous avons appris le très grave accident dont a été victime Philippe SEGUIN, lundi après-midi dans la région de Folembray. Alors qu'il effectuait un transport au volant de son camion, il a percuté un engin de chantier qui exécutait des travaux de stabilisation sur la route.

Il a fallu pas moins de 5 heures aux pompiers pour le désincarcérer. Transporté à Reims, il souffre de multiples fractures, toutes situées dans le bas du corps. Jambe droite, genoux, hanches, Bassin et thorax. Il a également un poumon perforé.

Alors que l'opération dans la nuit de lundi à mardi s'était bien passée (7 heures), son état de santé s'est détérioré dans la journée de mardi, car pendant qu'il était bloqué dans le camion, certains organes n'ont plus été alimentés. Les intestins ont été touchés, des artères bouchées et les reins ne fonctionnent plus.

Notre Ami a été placé dans le coma et les médecins se prononcent heure par heure.

Courage Philippe, nous sommes tous avec toi. Tes petits kids attendent avec impatience ton retour. En ces moments difficiles, nous avons une énorme pensée pour son épouse Sandrine et leurs trois enfants : Kévin, Jordan et Marvin.

Je vous donnerai d'autres nouvelles dès que possible.

Philippe SEGUIN est :
 Vice-Président de l'UM MARNE
 Membre du Comité Directeur de la LMCA
 Vice-Président de la Commission Régionale de Moto-Cross
 Président du Collège-Educatif
 Membre du Comité National Educatif.
 Suppléant de Joël Friquet au Comité de Direction du CROS
 (Comité Régional Olympique et Sportif)
 Membre de la Commission Développement Durable au CROS

Jeudi 26 septembre 10 h : Je viens d'avoir Sandrine au téléphone. Les nouvelles sont mauvaises. Hier soir, l'état de santé de Philippe s'est à nouveau dégradé et il a dû être à nouveau opéré. Les médecins lui ont retiré tout le colon et il a été dialysé. Actuellement, son état est précaire. Les chirurgiens feront un nouveau point cet après-midi.

Appel à témoins : Beaucoup de points d'interrogation demeurent sur les circonstances de l'accident. Sandrine recherche des personnes qui seraient passées à l'endroit des travaux, lundi entre 12 et 14 heures.

Le lieu est situé entre Chauny et Folembray, à Champs, sur la D1.

Moto-Cross de Fresnes les Reims : A l'heure actuelle, le cross du 6 octobre est maintenu. Tous les membres du club souhaitent que celui-ci ait lieu en l'honneur de Philippe. Cependant, compte tenu du rôle capital de la famille SEGUIN dans l'organisation, d'énormes problèmes vont surgir dans les jours à venir. En conséquence, la décision définitive sera prise dans la journée du lundi 30 septembre. Celle-ci sera aussitôt mise sur le forum.

Le portable de Philippe a été perdu dans l'accident. Il est donc inutile de composer son numéro.

Vendredi 27 septembre : Pour la première fois, pas de mauvaise nouvelle. Sandrine vient de m'indiquer que l'état de santé de Philippe est stationnaire. Hier soir, les médecins ont diminué l'oxygène, mais ils l'ont remis dans la nuit, car il était sans doute encore trop tôt.

La liste des organes touchés est impressionnante. Sternum, poumon, côtes, intestins, reins, bassin, hanche, genoux et poignet. Par contre et c'est très important, le cerveau n'a subi aucune lésion.

Samedi matin 28 septembre : Sandrine vient d'avoir des nouvelles à 8 h 20. L'état de Philippe est stable. Pour les médecins, son état est toujours trop grave et sa santé trop fragile pour qu'ils puissent se prononcer. Hier soir, il devait arrêter un médicament pour stimuler le cœur.

Hier, les 2 yeux étaient ouverts. Lors de sa visite de l'après-midi, Sandrine a prononcé des noms de personnes et elle lui a parlé de moto. Elle a eu l'impression qu'il réagissait à certains mots. Très faiblement bien sûr, mais son fils présent a eu le même sentiment.

En ce qui concerne les causes de l'accident, il est reconnu aujourd'hui, que Philippe n'a pas eu de problème cardiaque, qu'il ne s'est pas endormi et qu'il n'a pas fait d'erreur de conduite. Par ailleurs, la prise de sang était nickel.

Lundi 30 septembre : Pas d'amélioration, pas de dégradation, tel est le résumé de la situation. Les médecins vont le réveiller partiellement pour voir comment il réagit, puis le rendormir afin d'éviter qu'il ne souffre. Toujours aucun pronostic. Il faut attendre, encore attendre.

Mardi 1^{er} octobre 2013 : Une infime lueur.

Tout peut encore basculer à chaque minute. Cependant, pour la première fois, une infime lueur d'espoir est présente. Le point noir, c'est le risque d'infection, suite à une éventuelle rupture de points de suture. La grande opération de 7 heures ne remonte qu'à 4 jours. Le risque est donc toujours là. Mais pour l'instant, TOUT VA BIEN.

Les bons points maintenant. Sandrine pense qu'hier, Philippe l'entendait. Un œil était entrouvert et il semblait réagir à ce qu'elle lui disait. Actuellement, il est en phase de réveil. Mais ce ne sera que provisoire, pour étudier comment son cœur réagit. Afin d'éviter qu'il ne souffre trop, il sera aussitôt rendormi. Toujours hier, à chaque respiration, il sursautait légèrement, comme s'il avait le OK et tout d'un coup, ce mouvement a cessé, comme s'il venait de passer un cap.

C'est secondaire : La hanche, le bassin et le poignet ne sont pas encore opérés. Pour l'instant, les médecins n'ont fait que ce qui pressait.

C'est primordial : Pour la 1ère fois, un médecin a dit à Sandrine que l'un des 2 reins devrait, dans un délai inconnu, fonctionner à nouveau. Si tel était le cas, se serait la meilleure nouvelle de la journée.

Sandrine a vu la cabine du camion. C'est évident, il n'y avait plus assez de place pour Philippe. Il est facile d'imaginer ce qu'il a dû souffrir, car il est resté conscient pendant toute la désincarcération. Des seringues ont été retrouvées dans la cabine.

Son portable a été retrouvé....dans le moteur.

Mercredi 2 octobre : Tout peut encore basculer à chaque instant.

Les produits anesthésiants sont diminués progressivement. Par moment, Philippe entrouvre un œil. Il a également sursauté quand Sandrine lui a dit qu'elle lui faisait une bise de la part de ses enfants, mais cela a-t-il une signification ? Impossible de le dire.

Il faut attendre, toujours attendre

Je mets un message, tous les matins sur le forum de la Ligue.

<http://lmca.exprimetoi.net/f86-philippe-seguin-tres-grievement-blesse>

☹ ☹ ☹☹☹ ☹ ☹ ☹☹☹ ☹ ☹

EXAMEN CDSR

Salut JP

pour information mail de fédé, pourrais-tu te renseigner s'il existe des documents pour réviser?

D'autres personnes seraient elles intéressées?

Didier

> Message du 01/10/13 à 20h00

> De : "CHRISTOPHE AMIEL"

Mesdames, Messieurs, les représentants de la FFM au sein des CDSR, Suite aux décisions du Comité Directeur de la FFM, à l'avenir, pour conserver un mandat au sein des Commissions Départementales de Sécurité Routière (CDSR), **nos représentants devront obligatoirement réussir un examen de connaissances réglementaires.** Les modalités dudit examen vous seront communiquées lors de l'envoi de votre convocation - Les dates envisagées pour l'organisation de la session de l'examen fédéral sont : - le samedi 25 janvier 2014 à MARSEILLE, - le samedi 1^{er} février 2014 à PARIS. Aussi, par la présente, et afin de confirmer ou non l'organisation des dates susmentionnées, je vous saurais gré de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-joint par courriel à l'adresse suivante :

camiel@ffmoto.com, **avant le 20 octobre 2013. A réception de l'ensemble des coupons réponses, la date et le lieu de l'examen fédéral vous sera confirmé par retour.** Pour rappel : - Les frais de transports des représentants métropolitains seront remboursés par la FFM de la manière suivante : domicile à la gare la plus proche (A-R) + tarifs SNCF de base (A-R).- Le déjeuner du midi sera offert par la FFM.- Les frais d'hébergement (hôtel et restauration) ne seront pas remboursés par la FFM. Vous remerciant par avance de votre rapide retour et me tenant à votre disposition pour tout complément d'information,

Cordiales salutation - **Christophe AMIEL**

453

NOUVELLE AFFAIRE EN CHAMPAGNE :

MR VIGREUX Jean-Marc
13 Petite Rue
51220 CAUROY LES HERMONVILLE

N° Licence 138095

Monsieur le Président de la Ligue de Motocycliste
De Champagne Ardenne
29 Rue de Montigny aux Bois
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Copie à M. CHAPLAIN Laurent

Le 17 septembre 2013

Monsieur le Président,

Dimanche 15 septembre au terrain de motocross de Manre, où j'étais directeur de courses, j'ai eu un problème avec un accompagnateur de pilote (270 BATONNET Yohann, 125 NCB); Je revenais d'avoir été chercher un café, quand j'ai vu deux personnes sur une moto, moteur en marche (un adulte + un enfant), je les ai arrêtés, je leur ai dit qu'une moto de cross était prévue pour une seule personne et qu'en plus ils n'avaient pas de casque. Il m'a répondu que c'était sa fille et que je n'étais pas son père. Je lui ai dit que j'étais le directeur de course et pour moi la sécurité était primordiale, et il est reparti moteur en marche. J'ai repris ma place et quelques instant plus tard, cette même personne toujours en moto et sans casque mais cette fois seule est revenue dans un emplacement réservé aux spectateurs, donc interdit aux motos. Je suis allé lui signaler, il m'a répondu que j'en avais après lui. Je lui ai répondu que non, et qu'il y avait un règlement et qu'il fallait le respecter, je lui ai dit également que le pilote ne prendrai pas le départ des 2 manches, car celui-ci est responsable de ses accompagnateurs, il est monté sur ces grands chevaux et m'a dit qu'il allait me démonter la tête, il l'a répété plusieurs fois très énervé.

Je suis reparti rapidement (peur) à ma place pour la fin de la manche. J'ai été voir les membres du jury, je leur ai expliqué l'altercation avec l'accompagnateur du pilote 270 BATONNET Yohann, 125 NCB, ils ont convoqué le pilote, je lui ai expliqué les problèmes avec son accompagnateur et je suis reparti à mon poste.

La pause de midi est arrivée, en allant manger je me suis fait agressé verbalement par l'accompagnateur qui m'attendait, il m'a dit si le pilote ne roule pas, je vais te faire la peau, si ce n'est pas à toi se sera à ta famille et je te retrouverai. J'ai essayé de discuter avec lui ainsi que Laurent Chaplain et Joel Lachut (membres du jury) qui étaient présents et eux aussi ont pris des insultes, mais celui-ci s'énervait de plus en plus au vu de la décision prise par le jury et disait que c'était de la faute du directeur de course, et répétait qu'il me ferait la peau. Je me suis écarté de la discussion car j'étais sûr qu'il allait me taper dessus si je restais là.

Cet incident remet en cause mon engagement à faire des directions de courses pour la saison 2014.

Je laisse le soin aux personnes compétentes à donner suite à cette affaire.

Jean-Marc VIGREUX

Jean-Pol TOURTE
Président de Ligue de Motocycliste
de Champagne Ardenne
29 rue de Montigny aux Bois
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél : 03 24 58 30 29
Email : jptourte@voila.fr

Monsieur le Président
du Tribunal National de Discipline
et d'Arbitrage de la FFM
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS

Le 24 septembre 2013

Recommandée AR

Monsieur le Président,

Le 15 septembre dernier, lors du moto cross de MANRE, le Directeur de course Jean-Marc VIGREUX (licence n°138095), a été agressé verbalement à 2 reprises par l'accompagnateur d'un pilote : Yahan BATONNET (licence n° 172213)

Compte tenu de la violence des propos tenus devant plusieurs témoins :

« JE VAIS TE FAIRE LA PEAU, SI CE N'EST PAS A TOI, SE SERA A TA FAMILLE ». Ces faits méritent une peine supérieure à celle applicable par le Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage de la LMCA.

En conséquence, je vous demande d'établir un ordre de mission au Tribunal National pour l'instruction de cette affaire. Je joins en annexe, le témoignage du Directeur de course.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous apporterez à cette présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mon profond respect.



**REUNION DE LA COMMISSION D'ENDURO
A CHALONS EN CHAMPAGNE LE VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2013**

Présents : Mr RAGUET Patrick (Président), Mr RAGUET Jean Paul (Membre), Mr LECOESTER Stéphane (Membre), Mr TOURTE Jean Pol (Président de la LMCA), Melle TESSIER Nathalie (Secrétaire de la LMCA), Mr FELS Francis et Mr CREPIN Joseph.



Mr RAGUET Patrick ouvre la séance à 19 H 00 et remercie les personnes présentes.

Démission de Thierry SANZEY

Mr TOURTE parle de la démission de Thierry SANZEY.

Il annonce qu'il a envoyé un courrier à Thierry pour récupérer le matériel et le règlement des CASM dus.

Patrick demande s'il peut avoir les règlements de l'Enduro sur informatique pour pouvoir travailler dessus.



Les Classements en Enduro

Voir pour le changement dans la cotation (même classement pour la L1, L2 et L3).

Abandon du classement club pour cette année sauf avec critères des pilotes.

Créer un délégué sur les épreuves.

Latrecey en 2013 : 7 et 8 Juin

Voir pour intégrer le Val de Lorraine au calendrier ainsi que les Vosges et la Belgique.

Voir pour faire une épreuve par ligue limitrophe.

Retirer le joker pour le classement sauf s'il y a 7 ou 8 épreuves.

Avoir 6 courses au minimum

Cooptation de nouveaux membres

CREPIN Joseph

FELS Francis

HUGOT Régis

Demander à chaque club de nommer un délégué pour venir aux réunions de la commission.

Créer un collège pour le Grand Est endurance



Prochaine Réunion

Samedi 12 octobre (le matin) ou le 19 à LAVAL SUR TOURBE s'il y a de la place dans la salle ou voir un lieu proche.

Demander aux clubs le prix de l'engagement lors de l'inscription de l'épreuve.

Formation 2ème Degrés (Directeur de course Enduro) : Faire appel de candidatures.

La remise des prix en fin de saison (pareil que sur le bulletin de ligue).

La séance est close à 21 h 00.

ENDURO

Bonjour Patrick,

Hélas je ne serais pas présent lors de la réunion du 19 octobre, nous organisons le Trial de Vertus le 20. Toutefois, je pose ma candidature pour être dans la commission, ce sera la seule officielle du Moto-Club d'Epernay

A titre d'information, nous avons inscrit un Enduro FFM ZUE le 8 juin 2014, cette épreuve comptera pour le championnat de France d'enduro à l'Ancienne

A ta disposition, bon courage et entoure toi d'un groupe qui tirera par le haut cette merveilleuse discipline

Cordialement

Gilbert BRUGNON

Président du Moto Club D'Epernay



MAILLOTS :

Bonjour Patrick

Bonjour Jean Pol

J'ai appris que vous avez financé tout ou partie des maillots pour le Moto Cross à l'effigie de la Ligue Champagne Ardenne à l'occasion de la coupe Kid (si mes informations sont bonnes), j'en profite donc pour vous faire parvenir ma demande :

Nous sommes en cours de renouvellement de notre stock de maillot, et à cette occasion, j'aimerais savoir, s'il ne serait pas possible que la ligue participe au financement et qu'en contrepartie nous floquions nos maillots également « Ligue Champagne Ardenne ».

Cela aurait le mérite de mettre en valeur notre ligue parmi les autres lors des rencontres inter ligue (enduro, cross) ou à plus loin encore (champ de France).

Ceci pourrait évidemment être valable pour tous les clubs qui en feraient la demande, en cross, en enduro et autre.

Merci de l'intérêt que vous porterez à cette demande, et à votre disposition pour en parler de vive voix lors de notre prochaine rencontre (le 19 par ex)

A bientôt



Cordialement

REUNION DE CALENDRIER LE SAMEDI 19 OCTOBRE 2013

A LAVAL SUR TOURBE

Matin : Réunion des Commissions

14h : Comité Directeur

16h : Calendrier

17h : Réunion avec les clubs

18h : Verre de l'Amitié.

TRIAL

Bonsoir Jean Pol,

L'école de trial a partagé le WE dernier un stage avec les jeunes de Picardie afin de se familiariser avec un nouveau type de trial : " l'Open Free". Pour faire simple, c'est le pilote qui choisit son tracé en fonction des différentes difficultés proposées et ensuite il est noté sur le nombre de pieds comme dans un trial normal.

Cette nouvelle discipline va entrer en vigueur pour la Coupe des Provinces à partir de cette année .Nos jeunes ont pu se familiariser avec ce nouveau système lors d'un trial amical qui a eu lieu Dimanche. Ils étaient invités par le Trial club de Caisnes dans une ambiance très conviviale.

Ce stage remplaçait en fait, à l'origine, la journée prévue début Octobre et annulée à cause des vendanges. Dans ces conditions, il m'a semblé normal que nous partagions les frais de moniteurs avec la Picardie : c'est pourquoi

je te sollicite pour savoir si nous pouvons néanmoins refaire une journée supplémentaire de stage (le jour du téléthon) car tout le monde n'a pas pu se rendre dans l'Oise. Ceci occasionnera un dépassement par rapport au budget prévu mais je pense que l'intérêt pédagogique du stage Open Free était vraiment une occasion à ne pas rater.

Dans l'attente de ta réponse,

Amicalement,

Philippe DUPUIS

Président de la commission Trial LMCA

Compte tenu du comportement exemplaire de la commission de Trial dans la gestion de son budget depuis plusieurs années, j'ai donné mon accord. JPT

Destinataires :
Messieurs les Présidents de Ligue
Motocycliste Régionale

Paris, le 18 septembre 2013

Dossier suivi par : VCR/GA

Objet : Remise des Prix

Messieurs les Présidents de Ligue,

Traditionnellement, en cette période d'avant Congrès, la Fédération Française de Motocyclisme prépare la Remise des Prix de fin de saison.

A cet effet, nous souhaiterions connaître la date de votre Remise des Prix. Si vous préférez que la F.F.M. vous adresse un chèque afin de vous procurer les coupes, d'un montant de 25 € par pilote classé dans les trois premiers d'un championnat international, européen ou national, nous vous remercions de bien vouloir cocher la case à cet effet sur le formulaire réponse ci-joint.

Par ailleurs, nous vous informons que les Commissions suivantes procéderont à leur propre remise des prix :

- Vitesse : première quinzaine de janvier 2014
- Enduro : lors de la finale 2013
- Trial : déjà réalisée lors de la finale 2013
- Rallyes Routiers : déjà réalisée lors de la finale 2013
- Trophée de France Minivert : déjà réalisée lors de la finale 2013
- Motos Classiques et Historiques : lors du Salon Moto Légende
- Courses sur Piste : Février 2014

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-joint dûment complété **au plus tard le 15 octobre 2013**. Passé ce délai et sans réponse de votre part, nous vous transmettrons un chèque.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents de Ligue, à l'assurance de nos salutations les meilleures.



Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la Réglementation

Fédération Française de Motocyclisme
74, Avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 00 – Fax 01 47 00 08 37
www.ffmoto.org – e-mail : ffm@ffmoto.com – Siret 784 448 748 00029 – Code APE 928 C

J'ai demandé un chèque.



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

LMR DE CHAMPAGNE ARDENNES

Monsieur le Président
29, rue Montigny au Bois
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

N/Réf. : NL/PL

Paris, le 10 septembre 2012.

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu vos demandes d'attribution de médailles honorifiques et avons le plaisir de vous confirmer que, lors de sa réunion du 6 septembre 2013, le Bureau Exécutif de la Fédération Française de Motocyclisme a décidé d'attribuer les médailles suivantes aux licenciés de votre ligue :

- **Médailles de BRONZE:**
Monsieur PLAQUIN Xavier (Licence 19689)
Monsieur NALOT Gérard (Licence 18101)
Monsieur BERNIER Gérald (Licence 39739)
Monsieur SOT Michel (Licence 22447)

Ces médailles vous seront remises lors du congrès annuel de la fédération qui se déroulera cette année à Collégien afin que vous puissiez les remettre vous-même aux récipiendaires dans votre ligue.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Philippe LEBEAU,
Secrétaire Général.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Bonjour,

A la suite de votre déclaration d'entraînement, trouvez en pièces jointes :

- Le récépissé de déclaration ;
- Le guide du licencié 2013 ;
- Le formulaire de déclaration d'accident ;

RAPPEL :

- ▶ Plus besoin de faire de déclaration d'entraînement dès lors que vous transmettez à la FFM une copie de l'arrêté d'homologation préfectorale du circuit (ou la demande d'agrément fédéral pour les terrains et parcours).
- ▶ Les déclarations d'entraînement sont utiles uniquement si votre Moto-Club n'est pas gestionnaire du site de pratique.

Je vous en souhaite bonne réception et reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

Aurélien SOLVES

Direction des sports et de la réglementation

**Joël FAIVRE regrette de ne pas être plus souvent sur les terrains Champenois cette année.
Normal, puisqu'il est au championnat de France, ou au Championnat du Monde Sans oublier qu'il
représente la LMCA à chaque réunion de la FEDERATION.**

MISSIONS JOËL	
DEBUT JANVIER	
FORMATION 2ème DEGRÉ A PECQUENCOURT	
26/01/2013	Réunion Fédé : Commission Moto Cross
01-02-03/02/2013	LE TOUQUET
02/03/2013	Réunion Fédé : Comité Directeur
09-10/03/2013	STE MENEHOULD - HORS DÉLÉGATION
01/04/2013	CHAMPIGNOL - HORS DÉLÉGATION
13-14/04/2013	Championnat de France GLENAC
20-21/04/2013	Championnat de France BAUGÉ
28/04/2013	DÉLÉGUÉ LA NEUVILLE AUX JOUTES
01/05/2013	Championnat de France PLOMION
08-09/05/2013	Championnat de France TORCEY EN VALLÉE
01-02/06/2013	Championnat de France TILLY-SUR-SEULLES
09/06/2013	FRESNE LES REIMS - HORS DÉLÉGATION
15-16/06/2013	SUPER CROSS REGION PARISIENNE
17/06/2013	Réunion Fédé : Comité Directeur
22-23/06/2013	PIT BIKE NOUAN-LE-FUZELIER
28-29/06/2013	Championnat de France HUISMES
06-07/07/2013	Championnat du MONDE IFFENDIC
13-14/07/2013	Championnat de France BELLÈME
27-28/07/2013	Championnat de France AHUN
29/07/2013	Réunion Fédé : Commission Moto Cross
AOÛT	OUF LES CONGÉS !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
07-08/09/2103	Championnat du MONDE GUEUGNON
15/09/2013	MANRE - HORS DÉLÉGATION
21-22/09/2013	Championnat du MONDE NISME
DU 10 AU 15/10/2013	SIDE CAR DES NATIONS EN Italie
DU31/10 AU 03/11/2013	CONGRES FFM
09-10/10/2013	BERCY

**Récépissé**

**MOTO CLUB EPERNAY (C0339)
6 ALLEE DE LA FORET**

51200 EPERNAY

Paris, le 20/09/2013

Monsieur le Président,

La Fédération Française de Motocyclisme vous confirme l'enregistrement de vos entraînements déclarés sur le site de pratique :

**CIRCUIT DE SUPERMOTARD FREEKART 88 (05-044)
JUVAINCOURT (88)
MOTOCROSS (Course Mixte)**

Pour la (les) période(s) suivante(s) :

Du 28/09/2013 au 29/09/2013

Nous vous rappelons en outre que les pilotes bénéficient des assurances attachées à la licence FFM sous réserve que :

- Le Moto-Club soit affilié pour la ou les saison(s) en cours ;
- L'assuré soit titulaire d'une licence FFM valide pour l'année en cours ;
- Les entraînements aient lieu pendant les heures d'ouverture du circuit ;
- Les entraînements n'aient pas lieu de nuit, sauf autorisation préalable délivrée par la FFM ;
- Les entraînements soient réservés exclusivement aux motos, side-cars et quads ;
- Les entraînements se déroulent conformément aux Règles Techniques et de Sécurité édictées par la FFM et dans le respect des dispositions prévues par l'arrêté d'homologation administrative ou par l'agrément fédéral.

Les garanties cesseront de plein droit à compter du retrait de l'homologation ou de l'agrément et au terme de la période mentionnée ci-dessus.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos salutations respectueuses.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la Réglementation

Copie(s) : Ligue du Moto-Club : CHAMPAGNE

**DIFFICULTES RENCONTREES PAR KATHY LIANCE
POUR EFFECTUER LES CLASSEMENTS DU GRAND EST.
A ETUDIER PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ENDURO**

Messieurs,

Voici les résultats finaux des Espoirs 1 et 2.

Chez les Kids Espoir 1, les classements restent équitables après retrait du moins bon résultat de la saison.

Par contre, chez les Espoirs 2 Cadets, le fait d'ôter un score bouleverse le classement. Moralité : un pilote qui participe à peu de courses et qui fait des podiums se retrouve en fin de classement par rapport à un pilote qui participe à beaucoup de courses mais ne fait pas de bons résultats. En effet, un "bon" pilote se voit attribuer des "gros" points, et on lui retire un gros chiffre alors qu'il en a peu. Alors qu'un "moyen" pilote se voit retirer un "petit" chiffre parmi tant d'autres et s'en trouve moins pénaliser pour le classement. Vous pouvez vérifier dans le tableau Excel ci-joint entre la colonne G et la colonne Z

Personnellement, et cela n'engage que moi, je pense que ce critère de suppression du moins bon résultat ne devrait pas avoir lieu. Tous les points sont dus. L'enfant court pour gagner ses points. Pourquoi lui en retirer ? Ils les méritent tous !

Et cela bouleverse les classements à la fin. Ce n'est donc pas celui ou celle qui a mené la plupart des courses durant la saison qui emporte le championnat... (sans favoritisme de ma part, je ne connais personne)

A réfléchir...

Bien à vous.

Kathy LIANCE

De Thierry COLLOT (Lorraine)

Il ne faut pas mettre les résultats espoir en ligne ils sont faux Kathy a retiré deux courses à certains pilotes et c'est seulement une

a+ thiery

Bonsoir Bruno,

Je me tourne vers toi pour avoir confirmation de ma réponse à Thiery.

Je pense qu'une course non courue ne compte pas en tant que moins bon score à retirer.

On pourrait penser que dans ce cas, il serait stratégique de ne pas courir une course pour ne pas perdre de points au classement final... Seraient alors défavorisés les Espoirs qui auraient couru toutes les courses (ce n'est pas logique).

J'attends l'avis de tous. Thiery Sanzey m'avait parlé de courses courues.

Cordialement

Kathy LIANCE

Je suis désolée Thiery, depuis le début de tous les classements, dans toutes les catégories, motos / quads, Critérium / Championnat, espoirs / adultes, je n'ai pas ce type d'information (abandons), et du coup quand un pilote n'apparaît pas du tout dans les résultats, j'ai dû considérer qu'il n'a pas participé. Je n'ai aucune trace de ces pilotes sur les listes (exemple Capucine à MAZEL). Pour moi, c'est comme si elle n'était pas présente du tout.

Alors il en est sûrement de même pour bien d'autres pilotes dans d'autres courses.

Cela soulève donc un problème évident qu'il faudra aborder pour la saison prochaine. La transmission des résultats est tellement succincte que l'on doit deviner les choses... (Prénoms, abandons...). Bruno pourra le confirmer. J'en arrive à devoir demander des précisions auprès des pilotes eux-mêmes par mails pour savoir lequel des 2 frères composaient tel équipage, ou pourquoi tel pilote figure dans la 2^è manche et pas dans la 1^{ère}.

Je ne sais que faire car d'autres enfants sont sûrement dans le cas de Capucine. Ils ont dû abandonner à une ou plusieurs courses, et moi je l'ignore et j'ai considéré qu'ils n'ont pas participé.

Cdlt.

Kathy Liance

> Pour moi, le moins bon résultat peut être de n'importe quel origine.

- absence volontaire
- maladie
- panne sur la route
- casse aux essais
- casse avant d'avoir parcouru le minima
- déclassement

S'il faut tenir compte de tous ces paramètres,
C'est ingérable.

Amicalement

JP Tourte

PS : Des pilotes se plaignent, car à la dernière épreuve, il est prévu de obstacles de pierre à franchir, ce qui est, paraît-il, interdit en endurance TT

Pouvez-vous me renseigner ?

Amicalement

JP Tourte

Merci pour ta réponse j pol.

Pouvez-vous me renseigner ?c'est sur quelle épreuve.

Pour les obstacles en pierre on n'en parle pas dans notre règlement.il faudrait voir dans le règlement fédéral.

Après faut voir comment sont ces obstacles et demander a l'organisateur de faire des échappatoires pour les pilotes qui ne veulent pas prendre la zone en question quitte a rallonger l échappatoire qui serait une simple piste.

a+ thiery